

**DEMANDE D'INSCRIPTION
EN CLASSE DE BTS 1^{ère} ANNEE**

Année scolaire 2019 - 2020

Toutes les rubriques sont obligatoires

NOM : _____ Classe/Série : _____

PRENOM : _____ Sexe : M F

Date de naissance : _____

Département de naissance : (DOM : 97, TOM : 98, Etranger : 99) _____

Commune de naissance : _____
(pour Lyon, Paris, Marseille, préciser l'arrondissement)

Nationalité : Française Autre : préciser _____

SCOLARITE

> BACCALAUREAT : _____ Spécialité _____ obtenu en _____
 > au Lycée (nom et département) : _____

REDOUBLEMENT : OUI NON

Scolarité précédente

Etablissement scolaire fréquenté en 2018 - 2019 (Nom et adresse complète) :	Classe fréquentée :
---	---------------------

Classe de BTS dans laquelle vous êtes admis(e) à la rentrée 2019

<input type="checkbox"/> Support à l'Action Managériale (SAM) <input type="checkbox"/> Professions Immobilières (PI) <input type="checkbox"/> Tourisme (TO) <input type="checkbox"/> BTS Gestion des Transports et Logistique Associée (GTLA) <input type="checkbox"/> Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC)	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année
---	---

L.V.1 : ANGLAIS obligatoirement

L.V.2 : **uniquement** pour les BTS ci-dessous

BTS SAM : Espagnol ou Italien

BTS TO : Espagnol ou Italien ou Allemand

A la rentrée 2019, serez-vous boursier(e) : OUI NON

Si oui, joindre la copie de la notification dès réception

Régime de l'étudiant : DEMI-PENSIONNAIRE EXTERNE

Renseignements étudiants

OBLIGATOIRES

Adresse personnelle de l'étudiant(e) :

 Portable de l'étudiant(e) obligatoire :

@ adresse mail :

Nous attirons votre attention sur le fait qu'elle servira lors de l'organisation de la remise des diplômes en fin d'année : merci de ne pas en changer !

SITUATION FAMILIALE

PARENTS : mariés divorcés veuf(ve) célibataire vie maritale Pacsés

	Représentant légal 1	Représentant légal 2
NOM		
PRENOM		
☎ personnel		
☎ professionnel		
📱 portable		
Adresse		
@ adresse mail Obligatoire		

Situation professionnelle des parents **OBLIGATOIRE**

Obligatoire pour tous : Merci de renseigner la profession et de cocher la case correspondante à la situation

Représentant légal :1

Profession :

en activité retraité ou retiré au chômage en arrêt

Représentant légal 2 :

Profession :

en activité retraitée ou retirée au chômage en arrêt

Personne à prévenir en cas d'accident (autre que les représentants légaux)

NOM, PRENOM	
☎ personnel	
Adresse	
Lien de parenté avec l'élève	

Informations Frères et Sœurs

Nombre d'enfants, y compris l'étudiant(e), fréquentant un établissement scolaire public du 2 ^{ème} degré (collège et lycée)			
Nombre total d'enfants à la charge des parents			
Nom	Prénom	Classe / Formation	Etablissement et classe fréquentés

Nous attirons votre attention sur l'exactitude des informations fournis. Par la présente, vous vous engagez à communiquer rapidement au secrétariat de scolarité et aux CPE, tout changement de situation, d'adresse ou de téléphone.

Date et signature du responsable légal ou de l'étudiant(e)

Information RGPD

(Règlement Général sur la Protection des Données)

Le(s) service(s) du lycée Colbert dispose(nt) de moyens informatiques destinés aux échanges et aux traitements des données numériques.

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du (ou des) service(s) concerné(s) et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires accrédités.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) UE-2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, toute personne peut obtenir la communication, la rectification, la suppression, les traitements réalisés et la durée de conservation des informations la concernant.

La demande doit être adressée au chef d'établissement à l'adresse : ce.0690042w@ac-lyon.fr

PASS'REGION

2019 - 2020

DEMANDE

Elèves concernés :

- **Seconde (ou arrivant d'une autre Académie)**
- **BTS 1^{ère} année arrivant de l'Université ou n'ayant pas été scolarisé en 2018 - 2019**
- **Nouveaux arrivants dans la région Auvergne-Rhône-Alpes**

Procédure :

- Inscriptions sur internet : www.rhonealpes.fr
- une fois l'inscription validée par l'établissement, vous recevrez le *Pass'région* à votre domicile

RECHARGEMENTS

Elèves concernés :

- **BTS 1^{ère} année arrivant d'un Lycée de la région Rhône-Alpes**
- **BTS 2^{ème} année**

Procédure :

- Valider et recharger le *Pass'région* lors des inscriptions au bureau des CPE.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas d'absences vous avez 48 heures pour justifier vos absences soit par un certificat médical, soit par un justificatif administratif.

**Pour information,
le Pass'région sera nécessaire pour accéder à l'établissement dès la rentrée 2019.**

Charte d'utilisation des Ressources Numériques 2019 – 2020

La présente charte a pour objectif de définir les règles d'utilisation des moyens et systèmes informatiques en réseau à usage pédagogique du lycée polyvalent Colbert.

1) Conditions d'accès au réseau :

L'utilisation des moyens informatiques au lycée a pour objectif exclusif de mener des activités d'enseignement et de documentation.

Pour se connecter, chaque utilisateur obtient un compte informatique personnel identifié par son nom d'utilisateur. Les noms d'utilisateurs sont donnés aux étudiants en début d'année. Ils sont personnels et inaccessibles.

A la fin de l'activité, l'utilisateur devra fermer sa session de travail, selon la procédure qui lui sera indiquée par son professeur.

2) Responsabilités de l'utilisateur :

Chaque utilisateur s'engage à respecter :

- Les règles relatives à la protection des libertés individuelles, la vie privée et notamment le secret de la correspondance, la protection du droit à l'image, la protection des mineurs.
- Les règles relatives aux droits d'auteur :
 - Les œuvres publiées (textes, photos, images, dessins, musiques,...) sur Internet sont protégées au même titre que toute œuvre,
 - Toute copie de logiciel est strictement interdite, sauf la copie de sauvegarde.
- Le respect du Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)

Chaque utilisateur s'engage à :

- Prendre soin du matériel informatique qu'il utilise, ne pas en démonter ou en intervertir les composants, ne pas manipuler les câbles d'alimentation et de connexion des périphériques à l'unité centrale, et du poste au réseau, respecter les procédures de mise en route et d'arrêt indiquées par son professeur, ne pas accéder, s'approprier, altérer ou détruire des ressources appartenant à d'autres utilisateurs, ne pas essayer de contourner la sécurité,
- Ne pas interrompre le fonctionnement normal du réseau ou de saturer les ressources,
- Ne pas divulguer les informations (nom d'utilisateur et mot de passe) permettant la connexion aux ressources, dans ce cas sa responsabilité est également engagée, ne pas installer des logiciels.

3) Accès au réseau Internet :

- L'accès aux ressources du Web a pour objet exclusif des recherches dans le cadre d'activités pédagogiques. Les élèves mineurs ne peuvent mener ces recherches qu'en présence d'un adulte responsable.
- L'accès se fait en présence et sous la responsabilité d'un membre du personnel éducatif, en priorité dans le cadre d'activités pédagogiques.
- Le téléchargement de fichiers (sons, vidéo, programmes...) est interdit, sauf approbation du professeur, et uniquement dans le cadre d'activités d'enseignement.
- La connexion à des services de dialogue en direct se fait uniquement dans le cadre d'activités d'enseignement.
- Ne pas se connecter volontairement à un site proposant des achats de biens et/ou de services en ligne, sauf dans le cadre d'une activité pédagogique, et dans ce cas, ne pas procéder à un quelconque achat par ce moyen,
- Ne pas se connecter à des sites au contenu raciste, pornographique ou incitant à la violence.
- L'utilisation de la messagerie est limitée aux activités pédagogiques ; Il n'est pas possible aux utilisateurs élèves de s'abonner à des listes de diffusion
- Aucun système de filtrage n'étant parfait, l'établissement ne peut être tenu responsable de la non-validité des documents consultés.
- L'établissement se réserve la possibilité de contrôler les sites visités par les étudiants pour leur éviter d'accéder à des sites illicites ou interdits aux mineurs, et de vérifier que l'utilisation des services reste conforme aux objectifs pédagogiques.

SANCTIONS :

La Charte ne se substituant pas au règlement intérieur de l'Etablissement, le non - respect des principes établis par la Charte pourra donner lieu à une limitation ou une suppression de l'accès aux Services, à des sanctions disciplinaires prévues dans les règlements en vigueur de l'Education nationale et de l'Etablissement, à des sanctions pénales prévues par les lois en vigueur.

Je soussigné(e), NOM : Prénom :

Reconnais avoir pris connaissance de la charte d'utilisation des ressources numériques du Lycée Colbert et m'engage à la respecter.

Je reconnais également avoir été informé que des dispositions techniques ont été prises afin de vérifier que l'usage du réseau informatique est bien conforme aux règles indiquées dans la présente charte.

Signature du responsable légal(e) :

Signature de l'étudiant(e) :